



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le lundi 12 mai 2014 à 18 h 30, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont:

Étaient présents les conseillères et conseillers: **PIERRE DISTILIO, LOUIS VILLENEUVE, DIANE PERRON, MARIE-ÈVE LAGACÉ, RÉAL BRUNELLE** et **ANIE PERRAULT**.

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Me **JOANNE SKELLING**, greffière, étaient également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-05-319 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 12 mai 2014

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

2014-05-320 4.1 Autorisation de déplacement de deux (2) membres de la SODEB en mission de prospection industrielle en Italie du 16 au 22 mai 2014

5. RÈGLEMENTS

2014-05-321 5.1 Adoption du règlement numéro 2014-1012 décrétant une dépense et un emprunt de 840 000 \$ pour la réfection de la toiture de l'aréna

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE

6.2 TRAVAUX PUBLICS

6.3 SERVICES TECHNIQUES

6.4 LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

- 6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 6.6 GREFFE
- 6.7 URBANISME, ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
 - 2014-05-322 6.7.1 Demande de modification à un PIIA pour le bâtiment situé au 948, rue Shefford (Chevrier-Laporte) en zone patrimoniale
 - 2014-05-323 6.7.2 Demande relative à l'implantation et à l'intégration architecturale d'une résidence unifamiliale isolée située au 219, rue Yamaska (PIIA Prés Verts)
 - 2014-05-324 6.7.3 Autorisation à la tenue d'une vente sous le chapiteau au 115-117, boulevard de Bromont (Mobilier Philippe Dagenais)
- 6.8 DIRECTION GÉNÉRALE
- 6.9 RESSOURCES HUMAINES
 - N.M. 6.9.1 Dépôt de la liste des engagements de surnuméraires
 - 2014-05-325 6.9.2 Embauche au poste de conseiller en ressources humaines
- 7. **DIVERS**
- 8. **DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**
- 9. **AFFAIRES NOUVELLES**
 - 2014-05-326 9.1 Appropriation d'un montant supplémentaire provenant de la réserve des eaux pour couvrir les dépenses reliées à la réparation de fuites sur la conduite maîtresse d'aqueduc
 - 2014-05-327 9.2 Demande relative à l'implantation et à l'intégration architecturale d'un avant-projet de lotissement de trois (3) lots et plus sur la rue des Irlandais (Montagne)
- 10. **PÉRIODE DE QUESTION**
- 2014-05-328 11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2014-05-319

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**
 APPUYÉ PAR **PIERRE DISTILIO**
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 12 mai 2014, avec modification par l'ajout en affaires nouvelles des sujets suivants :

9.1 Appropriation d'un montant supplémentaire provenant de la réserve des eaux pour couvrir les dépenses reliées à la réparation de fuites sur la conduite maîtresse d'aqueduc;

9.2 Demande relative à l'implantation et à l'intégration architecturale d'un avant-projet de lotissement de trois (3) lots et plus sur la rue des Irlandais (Montagne).

ADOPTÉE

2014-05-320

PARTICIPATION DE DEUX (2) MEMBRES DE LA SODEB À UNE MISSION DE PROSPECTION INDUSTRIELLE EN ITALIE

ATTENDU QUE la SODEB a sollicité la présence de la mairesse de la Ville de Bromont et du directeur général à une mission de prospection industrielle qui se tiendra à Milan, en Italie;

ATTENDU QUE tous les frais inhérents à ce déplacement sont entièrement assumés par la SODEB;

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE DISTILIO
APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De prendre acte du déplacement de madame Pauline Quinlan, mairesse et présidente de la SODEB et de monsieur Jacques Des Ormeaux, directeur général de la Ville et de la SODEB afin de participer à une mission de prospection industrielle à Milan en Italie du 16 au 22 mai 2014.

ADOPTÉE

2014-05-321

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 1012-2014 POUR LA RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ARÉNA

ATTENDU QUE la ville de Bromont désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 543 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QU'il est à propos et dans l'intérêt de la ville de Bromont et de ses contribuables de mettre en vigueur les dispositions du Règlement numéro 1012-2014 décrétant une dépense et un emprunt de 840 000 \$ pour l'exécution de travaux de réfection de la toiture de l'aréna;

ATTENDU QUE la ville de Bromont n'a pas en mains les fonds nécessaires pour acquitter la somme afférente à l'exécution desdits travaux de réfection et qu'il y a lieu d'emprunter pour se les procurer;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance ordinaire de ce Conseil tenue le 5 mai 2014;

ATTENDU QUE les membres de ce Conseil déclarent avoir reçu copie dudit règlement et renoncent à sa lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR LOUIS VILLENEUVE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter tel que rédigé, le règlement d'emprunt numéro 1012-2014 décrétant une dépense et un emprunt de 840 000 \$ pour la réfection de la toiture de l'aréna.

ADOPTÉE

2014-05-322

**DEMANDE DE MODIFICATION À UN PIIA POUR LE BÂTIMENT
SITUÉ AU 948, RUE SHEFFORD (CHEVRIER-LAPORTE)
(EN ZONE PATRIMONIALE)**

ATTENDU QU'une demande de modification à un PIIA pour le bâtiment situé au 948, rue Shefford (Chevrier-Laporte) en zone patrimoniale a été déposée;

ATTENDU QUE la demande vise à installer des fenêtres en PVC au lieu des fenêtres en bois recommandées par l'étude patrimoniale;

ATTENDU QUE le service de l'urbanisme a validé que plusieurs rénovations ont été approuvées avec des fenêtres en PVC dans le passé sur la rue Shefford;

ATTENDU QUE la demande répond aux critères et objectifs applicables ;

IL EST PROPOSÉ PAR **DIANE PERRON**
APPUYÉ PAR **ANIE PERRAULT**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver la demande de modification à un PIIA pour le bâtiment situé au 948, rue Shefford (Chevrier-Laporte) en zone patrimoniale ;

Que la présente résolution abroge et remplace celle adoptée le 5 mai 2014 et portant le numéro 2014-05-297.

ADOPTÉE

2014-05-323

**DEMANDE RELATIVE À L'IMPLANTATION ET À
L'INTÉGRATION ARCHITECTURALE D'UNE RÉSIDENCE
UNIFAMILIALE ISOLÉE SITUÉE AU 219, RUE YAMASKA
(PIIA PRÉS VERTS)**

ATTENDU QU'une demande relative à l'implantation et à l'intégration architecturale d'une résidence unifamiliale isolée située au 219, rue Yamaska (PIIA Prés Verts) a été déposée;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie au règlement 878-2003 relatif aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 2 : projet résidentiel intégré, projet d'habitation de 8 logements et plus et projet consécutif à un projet de lotissement;

ATTENDU QUE les documents suivants ont été déposés en soutien à la demande :

Plans et élévations (Mylène Fleury, architecte, 31 mars 2014), image 3D de la façade, informations sur les revêtements (revêtement extérieur en bois de type Maibec couleur grise Sico œil de l'ouragan 6207-63, cèdre de l'ouest foncé Juste du pin, pierre de la façade de couleur grise dans les teintes de la pierre Rinox gris glacé, toiture en bardeau d'asphalte noir, portes et fenêtres Fenplast noires intérieures et extérieures);

ATTENDU QUE la demande répond à la majorité des critères et objectifs applicables;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'approuver la demande relative à l'implantation et à l'intégration architecturale d'une résidence unifamiliale isolée située au 219, rue Yamaska (PIIA Prés Verts).

ADOPTÉE

2014-05-324

**AUTORISATION À LA TENUE D'UNE VENTE SOUS LE
CHAPITEAU AU 115-117, BOULEVARD DE BROMONT
(MOBILIER PHILIPPE DAGENAI)**

ATTENDU QUE les propriétaires de l'établissement Mobilier Philippe Dagenais souhaitent organiser une vente sous le chapiteau devant leur boutique située au 115-117 boulevard de Bromont;

ATTENDU QUE la vente sera temporaire pour la période du 12 mai au 25 juin 2014;

ATTENDU QUE la dimension du stationnement de ce commerce est suffisante pour accueillir un tel événement sans causer de nuisance au voisinage;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58 du règlement de zonage numéro 876-2003, ce Conseil peut autoriser, par résolution, la tenue d'un tel événement;

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE DISTILIO
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser pour la période du 12 mai au 25 juin 2014, la tenue d'une vente sous le chapiteau dans le stationnement avant de la boutique Mobilier Philippe Dagenais, située au 115-117, boulevard de Bromont.

ADOPTÉE

N.M.

DÉPÔT DE LA LISTE DES EMBAUCHES DE SURNUMÉRAIRES

2014-05-325

**EMBAUCHE AU POSTE DE CONSEILLER
AUX RESSOURCES HUMAINES**

ATTENDU QUE la Ville a pris la décision d'engager un conseiller aux ressources humaines ;

ATTENDU QUE la Ville a publié une offre d'emploi et que, suite aux 52 candidatures reçues, un comité de sélection, composé de Richard Joyal, directeur des services administratifs et de Marie-Jérôme Hanoul, directrice des ressources humaines, a passé plusieurs candidats et candidates en entrevue ;

ATTENDU QUE le comité a choisi unanimement M. Marc Zaila qui correspond au profil demandé ;

ATTENDU QUE les membres de ce Conseil ont pris connaissance du contrat de travail proposé;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter la description de tâches, telle que déposée au soutien des présentes;

D'approuver, tel que rédigé, le contrat de travail de monsieur Marc Zaila pour une période de trois (3) ans, à compter du 20 mai 2014, assorti d'une période d'essai de six (6) mois. Monsieur Zaila sera régi par les « Politiques et conditions de travail régissant les employés cadres de la ville de Bromont »;

D'autoriser madame Pauline Quinlan, mairesse, et madame Marie-Jérôme Hanoul, directrice des ressources humaines, à signer ledit contrat de travail pour et au nom de la ville de Bromont.

ADOPTÉE

2014-05-326

**APPROPRIATION D'UN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE
PROVENANT DE LA RÉSERVE DES EAUX POUR COUVRIR LES
DÉPENSES RELIÉES À LA RÉPARATION DE FUITES SUR LA
CONDUITE MAÎTRESSE D'AQUEDUC**

ATTENDU QUE le Service des travaux publics a procédé à la réparation de fuites majeures sur la conduite maîtresse de la rue Shefford et du boulevard Pierre-Laporte;

ATTENDU QUE la profondeur des excavations et la difficulté de bien localiser la fuite ont fait en sorte de prolonger le temps d'intervention des équipes;

ATTENDU QUE le budget initial de 65 000\$ alloué au projet ne sera pas suffisant pour couvrir l'ensemble des dépenses;

ATTENDU QU'une somme supplémentaire en provenance de la réserve sera nécessaire pour honorer toutes les dépenses afférentes à ce projet;

**IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS VILLENEUVE
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à approprier la somme de 50 000 \$ provenant de la réserve des eaux pour couvrir l'ensemble des dépenses du projet «Correctifs conduite d'aqueduc principale».

ADOPTÉE

2014-05-327

**DEMANDE RELATIVE À L'IMPLANTATION ET À
L'INTÉGRATION ARCHITECTURALE D'UN AVANT-PROJET DE
LOTISSEMENT DE 3 LOTS ET PLUS SUR LA RUE DES IRLANDAIS
(MONTAGNE)**

ATTENDU QU'une demande relative à l'implantation et à l'intégration architecturale d'un avant-projet de lotissement de trois (3) lots et plus sur la rue des Irlandais a été déposée;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie au règlement 878-2003 relatif aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale, Section 13 - PIIA - Objectifs et critères relatifs à des projets sur des terrains en pente, sur le flanc ou au sommet d'une montagne;

ATTENDU QUE les documents suivants ont été déposés pour l'analyse de la demande : lettre de présentation du projet (Luc Bougie pour Ski Bromont, 31 mars 2014), plans (3) de l'avant-projet de lotissement (dessiné par Stéphane Sigouin, vérifié par Luc Bougie, 31 mars 2014), caractéristiques du projet résidentiel Val des Irlandais phase 3 – ajout de trois (3) lots (préparé par Développement Ski Bromont inc., 31 mars 2014), plan d'implantation et d'aménagement préliminaire de la parcelle 11, des parcelles 11 et 12 et de la parcelle 12 du lot 5 088 509 (dessiné par Stéphane Sigouin, vérifié par Luc Bougie, 31 mars 2014);

ATTENDU QUE la demande répond partiellement aux critères et objectifs applicables;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accepter la demande relative à l'implantation et à l'intégration architecturale d'un avant-projet de lotissement de 3 lots et plus sur la rue des Irlandais (projet Val des Irlandais, phase 3), conditionnellement aux points suivants :

- Qu'afin de statuer sur tous les critères de la demande, le requérant devrait remettre à la ville une caractérisation environnementale du secteur afin d'identifier les secteurs à plus haute valeur écologique (espèces à statut et valeur du boisé);

D'approuver la proposition pour les fins de parc avant l'émission du permis de lotissement suivant les recommandations du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ne s'est prévalu de la période de questions.

2014-05-328

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2014

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que la présente séance soit levée, à 18 h 40.

ADOPTÉE

JOANNE SKELLING, GREFFIERE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

JOANNE SKELLING, GREFFIERE